



Pour publication immédiate

Le bac brun à Mont-Tremblant : un bilan positif et les efforts continuent

(Mont-Tremblant, le 8 août 2019) – La qualité des matières organiques récoltées à Mont-Tremblant qui se retrouvent au site de compostage du Complexe environnemental de la Rouge situé à Rivière-Rouge s’améliore de semaine en semaine depuis le début de la collecte du bac brun qui a commencé dans la semaine du 20 mai.

« Le premier mois de collecte des matières organiques a été un succès! La participation des citoyens et des citoyennes est au rendez-vous ce qui nous a permis de collecter près de 30 % de plus de matières organiques que nos prévisions prévues pour le premier mois. Ensemble, nous avons détourné plus de 85 tonnes de matières organiques qui étaient auparavant dirigées au site d’enfouissement, ce qui correspond à 23 % de taux de détournement », souligne la mairesse suppléante madame Sylvie Vaillancourt.

La Ville de Mont-Tremblant encourage la population ainsi que les gens d’affaires à poursuivre leurs efforts, ou encore, à entamer l’usage de leur bac brun en y déposant leurs matières organiques et en le plaçant en bordure de la rue selon leur calendrier de collectes qui se trouve au ville demont-tremblant.qc.ca > Citoyens > Matières résiduelles > Collecte des matières résiduelles. À noter qu’il y a trois calendriers de collectes à Mont-Tremblant selon les secteurs : Paroisse Saint-Jovite, Saint-Jovite et Village.

Durant la période estivale, l’équipe de la Patrouille verte circule très tôt, soit avant la collecte, pour inspecter les bacs en bordure de rue et pour sensibiliser les citoyens et citoyennes ainsi que les commerçants et commerçantes. Ne vous étonnez pas de recevoir un accroche-bac, il sert simplement à vous aider dans le triage de vos matières résiduelles.

Commerces, institutions et multilogements

Pour les commerces, institutions et multilogements, la collecte des matières organiques se fait de façon progressive durant l’été 2019. C’est l’équipe de la Patrouille verte qui leur rendra visite et les accompagnera dans le processus.

Sac de plastique, sac biodégradable et sac compostable refusés

La Ville de Mont-Tremblant souhaite rappeler que tous les types de sac ne sont pas admis dans le site de compostage où sont destinées les matières organiques de la municipalité. Il s’agit d’une exigence du ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les solutions de remplacement au sac sont multiples : intercaler les matières organiques avec des couches de feuilles ou de papier journal dans votre bac, étendre du papier journal ou du carton dans le fond du bac, envelopper vos résidus de table dans du papier journal ou se procurer des sacs en papier dans les quincailleries ou épiceries.

Les avantages de la collecte des matières organiques

L’élément le plus important est de récupérer les matières organiques afin qu’elles deviennent une ressource, autrement dit, du compost; un engrais naturel très apprécié des végétaux. Un



autre avantage est la diminution d'au moins 50 % du volume de déchets envoyés aux sites d'enfouissement, ce qui prolongera leur durée de vie. De plus, la qualité de l'air et de l'eau se trouvera améliorée, car les matières organiques enterrées dans les sites d'enfouissement produisent des gaz à effet de serre, phénomène qui peut durer jusqu'à 60 ans et qui contribue aux changements climatiques. Finalement, l'activité microbienne générée par le lixiviat, liquide provenant des déchets, peut endommager la nappe phréatique.

Pour trouver réponse à vos questions

La collecte des matières organiques suscite de nombreuses questions : est-ce que la viande, les papiers-mouchoirs et le gazon sont acceptés dans mon bac brun, comment entretenir mon bac brun, à quoi sert mon mini bac de cuisine, etc. La Ville vous invite à consulter les dépliants informatifs qui vous ont été remis avec votre mini bac de cuisine ou consultez le villedemont-tremblant.qc.ca > Citoyens > Matières résiduelles > Bacs Brun | Collecte des matières organiques.

Pour tous renseignements complémentaires, communiquer avec le Service de l'environnement et du développement durable au 819-425-8614, poste 2604.

À propos de Mont-Tremblant

Ville centre, ouverte sur le monde, ayant à cœur la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes, dont la mission est d'offrir des services efficaces, efficients et diversifiés afin d'assurer l'épanouissement et le sentiment d'appartenance.

-30-

Source : Service des communications et des relations publiques
Ville de Mont-Tremblant
Site Internet : villedemont-tremblant.qc.ca
819-425-8614, poste 6432
fleonard@villedemont-tremblant.qc.ca